



LA VIGIE POULIGUENNAISE

Rassembler, penser, agir autrement pour l'avenir du Pouliguen et notre avenir à tous.

Notre liste est une liste de rassemblement, républicaine et démocrate, citoyenne et indépendante, permettant à des personnes de la société civile de prendre part à la vie politique communale. Aucun parti, aucune personne appartenant à un parti. C'est un choix délibéré pour une liberté de parole et d'action en tant que citoyens.



Rassembler des pouliguennais, quelle que soit leur sensibilité, en mettant leur expérience, leur savoir-faire et leur bon sens au service de la commune et de ses concitoyens.

Réunir autour de valeurs d'humanisme, d'intérêt général, d'écoute, d'empathie, de transparence et de démocratie, impliquant un rejet des extrêmes politiques.

Un élan citoyen au service d'une ambition : bâtir un projet d'avenir mettant toutes les qualités de notre commune, son tissu social, son identité, au service de tous les Pouliguennais, sans division et sans exception, par une approche pragmatique et financière maîtrisée, professionnelle et non politique.

Au-delà d'une autre manière de diriger et de vivre ensemble, nous souhaitons nous battre, avec vous, pour un Pouliguen revivifié, équilibré, harmonieux et agréable... fier de ce qu'il est et de ce que nous sommes.

Nous vous souhaitons une excellente année 2014 ; qu'elle puisse vous apporter, joie, bonheur et santé, à vous et vos proches.

Chaleureusement,
Norbert Samama

Bonne Année 2014 à tous !

Sommaire :

- *Edito et « Lettre ouverte »* - page 1
- « *Premières orientations* » - page 1 et 2
- « *Une démarche citoyenne, sans parti et sans langue de bois* » - page 3
- « *Brèves de chiffres... en matière de gestion du foncier communal* » et « *Brève pour un hôtel* » - page 3
- *Le Pouliguen d'hier et de demain et « Un éclairage personnel »* - page 4

Nos premières orientations

Neuf groupes d'études ont été constitués pour travailler notre projet et élaborer des propositions dans tous les domaines de compétence de la commune. Dès décembre, nous avons souhaité faire un premier point d'étape pour l'opportunité d'échanger avec tous.

Nos premières orientations : une Ville dynamique à l'année par une relance de l'attractivité de la Commune ; une nouvelle dynamique économique et démographique.

Une relance de l'attractivité de la commune au service de tous

Notre souhait est de mettre en place des pôles d'activités faciles à appréhender pour tous, habitants ou touristes, sources de dynamisme et de qualité de vie, favorisant les rencontres, les liens intergénérationnels et les projets pour la jeunesse. Il faut redonner de la vie au cœur de la cité en ne négligeant aucun Pouliguennais.

Suite Page 2

LETTRE OUVERTE AUX AUTRES CANDIDATS : NON, JE N'AI PAS TRAH !

En 2008, en me présentant avec Yves Lainé, nous nous étions engagés sur les points figurant sur le tract de campagne de la liste d'Yves Lainé ci-dessous rapportés et sous cette forme : « C'est pourquoi nous proposons : **Une autre politique ; Des projets innovants visant à redynamiser notre cité**, particulièrement hors saison ; **Un climat de TRANSPARENCE ET DE CONCERTATION.** »

Au bout de 8 mois de mandature, l'Adjoint aux finances et moi-même n'avons cessé de solliciter le maire pour modifier sensiblement nos méthodes de travail pour les raisons suivantes : aucune diffusion d'information et de document ; inefficacité dans le suivi des objectifs ; opacité et absence de concertation sur les projets (halles, boulodrome, ZAC) ; engagement d'acquisition immobilière sans solliciter l'adjoint aux finances et le conseil municipal ; lancement d'appel d'offres le 19 décembre pour une réponse le 3 janvier, etc...).

Après un mois d'échanges, le maire, tout en reconnaissant le bien-fondé de nos doléances, ne prenait aucune décision de changement. Pour sortir de cet immobilisme, nous avons écrit au maire pour lui signifier qu'en l'absence de toute modification de la gestion municipale, nous renoncerions à nos délégations. Aucune réponse si ce n'est en nous croisant en mairie, un petit mot : « Vous *allez perdre vos indemnités d'adjoint et de subdélégué.* ».

Alors oui, non par calcul politique mais par conviction, j'ai préféré quitter un homme qui ne respectait pas le contrat passé avec les Pouliguennais, cela sans jamais rejoindre l'opposition. Il vaut mieux quitter un homme avec lequel vous n'êtes plus en adéquation que de rester, continuer à percevoir une rémunération et le critiquer.

Depuis, je suis resté fidèle à mes engagements et aux promesses faites aux Pouliguennais, tel que je l'ai écrit au maire en février 2009 puis exprimé en octobre 2010 en conseil municipal : « Notre volonté reste affirmée de continuer à représenter les Pouliguennais qui nous ont élus, soucieux de l'avenir de notre ville et de faire progresser les débats afin de mieux appréhender les projets et leurs conséquences. ».

Norbert Samama

Nota : la lettre de demande de changement à M. Lainé de janvier 2009, la lettre de démission de février 2009 et le compte-rendu du conseil municipal d'octobre 2010 seront accessibles sur le site internet « LPA »

PROCHAINES REUNIONS PUBLIQUES « LE POULIGUEN AUTREMENT »

VENDREDI 24 JANVIER— SALLE DU FOYER— 20H30

JEUDI 27 FEVRIER—SALLE DU FOYER—20H30

Permanence Local « LPA », 1, bis rue du Maréchal Joffre - du mardi au dimanche — de 10H00 à 12H30

Création d'un Pôle Associatif autour de la Place Jean Moulin :

Nous envisageons, en lieu et place de la salle Baudry et de la salle du Foyer, un équipement plus fonctionnel : **une Maison des Associations**. Cet équipement, en veillant à sa parfaite intégration architecturale, devra comprendre : des salles polyvalentes, modulables, certaines acoustiquement plus performantes pour des activités musicales ; des bureaux mutualisés, accueillant une permanence d'un conseiller en association ; une salle dédiée aux Anciens ainsi qu'une petite salle de théâtre tremplin, autour d'une centaine de places. Son objet sera de permettre à tous les artistes, les jeunes de notre commune et au-delà, de porter un projet devant un public.

Création d'un Pôle Culturel autour de la place de la Duchesse Anne :

Nous envisageons à terme **un Complexe Culturel, fonctionnel et de qualité**, intégrant une salle des fêtes, une salle d'exposition et une salle de conférence ainsi qu'une bibliothèque multimédia - éventuellement l'installation d'ateliers artistiques permanents. Cet équipement répondra aux besoins de notre commune en matière de manifestations et de projets culturels. L'occasion doit être saisie d'embellir la ville en aménageant jardins et espaces paysagers en cœur de ville.

Tout l'aménagement urbain sera travaillé pour lier ces pôles avec les rues du centre, le port et la promenade, dans le but de générer de la vie, de l'effervescence dans la ville. Ces ouvrages doivent participer au rayonnement du Pouliguen par les activités et événements qu'ils permettront.

La Maison des Associations et le Complexe Culturel seront des ouvrages adaptés aux besoins de notre commune. Le regroupement des associations permettra de générer des économies sur les bâtiments communaux, de les gérer efficacement et de dégager une source de financement pour ces ouvrages.

Une dynamique économique au service de l'économie locale, de la création d'entreprises et d'emplois

Il faudra initier un véritable travail de **réhabilitation de deux sites majeurs du Pouliguen que sont la promenade du port et le quai Jules Sandeau. Tous les aménagements devront participer au renforcement du caractère de notre commune, à son identité et son âme, comme petit port de pêche de caractère et station balnéaire familiale.**

Redonner une harmonie et un cachet à ces lieux pour l'image de la ville et son économie. Ceci nécessitera un travail important avec les commerçants dans le meilleur intérêt de tous et dans un esprit gagnant-gagnant. Parallèlement, **une politique commerciale et économique proactive** sera initiée dans le centre-ville. Nous l'explicitons.

Notre ville, son cœur, ses artères principales doivent revivre. Donnons-nous les moyens de nous éloigner de toute perspective de banlieue de communes voisines ou de ville dortoir.

Deux projets pour favoriser l'arrivée et la création d'entreprises :

- **mise en place d'une pépinière d'entreprises** consistant à mettre à disposition des locaux et des moyens à des conditions financières très faibles au profit de jeunes entreprises ou d'entreprises pouliguennaises existantes fragiles,

- **mise en place d'une résidence hôtelière à vocation sociale** pour favoriser l'accueil des saisonniers ou de groupes à moindre coût et faciliter l'accès à un logement temporaire assorti de prestations hôtelières.

Création d'un Pôle d'activités sur le Centre des Korrigans au service de l'emploi et des activités économiques de la commune :

Il faudra s'employer à refaire vivre le site, tout en préservant ses

qualités paysagères, par l'arrivée d'investisseurs économiques pour un projet porteur. Pas de promotion immobilière sur ce site.

Des projets à vocation sportive, éducative et économique sont envisageables. Des contacts sont pris. Il faut les mettre en concurrence pour saisir la meilleure opportunité pour la commune en termes d'emplois locaux et de retombées économiques.

Création d'un Pôle sportif sur la Plaine de Cramphore et mise en place d'une dynamique sportive fondée sur la mutualisation de services :

Il faut, en priorité, réhabiliter et valoriser la totalité des équipements sportifs sur site (piste d'athlétisme...). Il faut réaménager l'ensemble des installations existantes et les compléter dans l'objectif d'accueillir des événements sportifs bénéfiques à l'image et au dynamisme de notre ville. De la même manière, la priorité sera donnée à la réhabilitation et à la revalorisation des équipements sportifs de la commune. Il faut viser une synergie de toutes ces installations au service d'une dynamique sportive et du rayonnement de notre commune.

Une dynamique démographique au service des jeunes, des familles et des moins jeunes

Une politique intergénérationnelle de l'habitat au service des jeunes, des familles et des moins jeunes, pour les Pouliguennais.

Priorité sera donnée à une politique du logement favorable au maintien des jeunes Pouliguennais dans notre commune et à l'arrivée de familles dans l'objectif de rééquilibrer la démographie communale mais aussi de répondre à la prolongation de l'autonomie des personnes âgées dans leur habitat :

- **des projets d'éco-habitat de maisons individuelles pour de jeunes familles pouliguennaises** par la mise à disposition de parcelles communales à celles-ci ; ces jeunes familles seront associées dans une société civile d'aménagement sur laquelle la commune conservera une certaine maîtrise afin d'éviter toute spéculation

- **des logements locatifs sociaux favorisant l'arrivée de jeunes salariés et le maintien de Pouliguennais par petites unités afin de favoriser une implantation réussie**

- **éco-quartier intergénérationnel par la mise en place de logements locatifs sociaux adaptés aux personnes âgées intégrant une conciergerie** offrant des services à la carte aux personnes âgées et permettant de créer des emplois d'aide à la personne.

A cette politique du logement seront associées des politiques de lutte contre la précarité énergétique et de développement de l'environnement (espaces arborés, espaces verts en ville, boisement, espaces publics de qualité accueillants et verts).

Les projets portés financièrement par la Commune sont la maison des associations, le complexe culturel et la rénovation du port et de la promenade. Conformément à notre engagement, les projets dépassant le montant de 800 000 €HT seront soumis à référendum local.

Des contacts sont en cours pour des partenariats financiers et techniques pour les projets non portés financièrement par la Commune : pépinières d'entreprises, résidence hôtelière à vocation sociale, centre des Korrigans, théâtre tremplin...

Des membres de notre liste ont réalisé de tels projets dans le cadre de leurs activités professionnelles. Une stricte maîtrise budgétaire, une approche financière rigoureuse et une gestion efficace du patrimoine foncier seront mises en place, visant à éviter toute augmentation des taux d'imposition. A ce titre, notre gestion démarrera par un audit financier indépendant qui sera rendu public.

Attractivité, dynamisme, économie, emploi, logement... premières orientations pour un nouvel élan de notre Commune, pour le maintien et le retour de jeunes ou de jeunes familles pouliguennaises, par une politique au service de tous, de la qualité de vie et du rayonnement du Pouliguen.

Toute l'équipe « Le Pouliguen Autrement »

Une démarche citoyenne, sans parti et sans langue de bois

Si nous rejetons fermement les partis d'extrême droite ou gauche, notre souhait est de maintenir, hors du champ communal, les politiques de partis. Aucun membre de notre liste n'est encarté. C'est un engagement de notre part, avec les difficultés que cela induit : aucun soutien, aucun financement de parti. Notre démarche est donc citoyenne, transparente et sincère.

Certains de nos membres, comme n'importe quelle personne, ont des affinités de centre droit ou de centre gauche. Ces affinités n'ont jamais été mises en avant dans le travail que nous réalisons pour la commune, et ne le seront pas. La gestion communale d'une ville comme Le Pouliguen doit appartenir aux Pouliguennais et s'affranchir de la politique de partis.

Pour répondre à certaines questions, nos positions sont les suivantes : républicaines, laïques, libérales, humanistes, solidaires, environnementales. Nos méthodes sont la transparence, le pragmatisme et la rigueur.

En matière économique, nous devons soutenir l'activité et l'initiative privées, non nous y substituer. La réussite de chacun est un atout pour notre ville, quel qu'il soit et quel que soit le domaine.

En matière fiscale, nous devons nous astreindre à ne plus augmenter les impôts par une gestion financière publique efficace. Le niveau d'imposition très élevé a une nature trop confiscatoire.

En matière sociale, nous devons aider et soutenir, responsabiliser et non juste assister.

En matière environnementale et urbaine, nous sommes favorables à une densification équilibrée, préservant le cadre de vie et favorisant l'environnement, dans l'objectif premier de répondre aux besoins communaux.

En tant qu'élus, si nous avons des droits, c'est parce qu'ils découlent avant tout de devoirs et de responsabilités vis-à-vis des citoyens. Notre obligation sera de rendre des comptes au même titre que nous inciterons les autres entités publiques à le faire, par exemple CAP Atlantique.

Ces quelques mots sont là pour vous parler clairement, sans langue de bois, sur ce que nous sommes.

Denis Daumal

Brèves de chiffres...en matière de gestion du foncier communal.

Le prix minimal du terrain au Pouliguen est de 365 €/m² selon les déclarations publiques du maire en janvier 2013. La raréfaction du foncier au Pouliguen explique ce coût élevé. Le foncier communal est d'autant plus précieux et implique une politique foncière pertinente.

Par arrêté du 27 juin 2011, le préfet de la Loire-Atlantique a prononcé la carence de la commune du Pouliguen pour non-respect de son objectif triennal 2008-2010 de réalisation de logements locatifs sociaux et de politique du logement. La conséquence a été la majoration de l'amende de la loi SRU -environ 75 000€ par an- et la confiscation du droit de préemption communal. Ceci signifie que, pour la période de 2007 à 2011, aucune politique du logement n'a été initiée dans notre commune.

Vente de lots communaux, situés rue de la Crique, aux consorts Richard

La commune est propriétaire de 5 lots d'emplacements de parking pouvant accueillir 50 voitures, en contrepartie de stationnements non réalisés depuis la construction de Sterwitz en 1974 par les consorts Richard.

En juin 2010, la commune cède aux consorts Richard ces lots au prix de 300 000€. L'application de la taxe pour non réalisation d'emplacement de stationnement aurait dû rapporter environ 625 000€ **Perte en l'absence d'un prix de vente des lots équivalent à la perception de la taxe : 325 000€**

Vente de parcelles communales -Cabinet

Médical- près de la gare

La vente de 1 256 m² de terrains communaux au prix de 58€/m², pour le transfert d'un cabinet médical. **Manque à gagner par rapport au prix de 365 €/m² est de 385 592 €**

Une étude d'urbanisme, payée par la commune, nous précise que les travaux d'aménagement de l'espace public, générés par l'occupation de cette parcelle (voirie et réseaux) sont de **93 840 €HT**.

Vente des parcelles communales Place de la Duchesse Anne à un promoteur en accession sociale

L'acquisition de ces parcelles, augmentée des frais, a coûté à la commune 842 490 € Elles sont vendues au promoteur, à 349 954 € **Perte nette de la commune est de 411 441 €**(en déduisant la subvention perçue du Conseil Général de 81 095€).

A cela, il faut ajouter, à nouveau, les travaux de voirie, réseaux et aménagement des trottoirs et du parking autour de cet ensemble immobilier, non chiffrés, à la charge de la commune.

Parcelle communale située chemin du Pelu au profit de l'Agence Foncière Départementale

La commune perd définitivement, en contrepartie de 0€, un terrain communal de 198 000 € se faisant imposer le bailleur, le programme... Un autre montage était possible nous permettant de récupérer subventions et terrains (bail emphytéotique)...le maire n'a pas souhaité négocier avec le sous-préfet.

Vente de 16 314 m² de terrains communaux à un groupe hôtelier

Le prix moyen du terrain communal vendu à West Hôtel est de 96€ du m². **Manque à gagner par rapport au prix de 365 €/m² est de 4 388 000€**

Une étude d'urbanisme, payée par la commune, nous précise que le coût d'aménagement de l'espace public (réseaux, voirie...) du boulevard de la Libération et des Bôles de Goustan, autour de l'hôtel, est de **1 944 988 €** sans aucune prise en charge ou participation par l'acquéreur en l'absence de négociation avec celui-ci.

Vente de 4 189m² de terrains communaux à une chaîne d'hôtel hôtelière Low-cost

La vente de 4 189m² de terrains communaux au prix de 58€/m², à une chaîne hôtelière Low-cost, a été négociée. **Manque à gagner par rapport au prix de 365 €/m² est de 1 223 188 €**. La délibération et la promesse de vente étaient prêtes mais cette vente a avorté devant l'opposition des hôteliers de centre-ville, le maire ne pouvant pas se passer de leur appui pour le classement de la station.

Cette liste est très loin d'être exhaustive et ne concerne que le foncier. Nous tenons à votre disposition toutes pièces justificatives afférents à ces chiffres à notre local (1 bis, rue du Maréchal Joffre).

Hervé Hogommat

Brève autour d'un hôtel

Concernant l'implantation d'un hôtel 4*, nous avons clairement exprimé notre positionnement positif à l'égard de cet équipement hôtelier.

Concernant l'avis des domaines, les conditions de la vente décrites dans la délibération ne sont pas conformes à celui-ci.

Concernant le prix du terrain (96€/le m²), par simple bon sens, il

est à comparer à celui d'une autre commune (483€/le m² de terrain communal à Pornic au même promoteur hôtelier), alors même que le projet d'hôtel sur notre commune permettra de réaliser 30 chambres de plus et une constructibilité d'environ 10 000m² très supérieure à celle réalisée dans l'autre commune. Le prix minimum du terrain au Pouliguen est de 365€/m² selon les propos publics de M le Maire.

Aucune mise en concurrence n'a eu lieu. (Aucun autre groupe intéressé ? Un groupe hôtelier a réalisé des plans d'un hôtel, en 2009, intéressé par le site). **Le manque à gagner pour 16 314m² de terrain est supporté par le contribuable.**

Concernant la superficie du terrain, citer 3 240m² de terrain constructible pour 16 100m² vendus, comme le fait M. le Maire, peut induire en erreur un citoyen non averti, tout comme la notion de tertiaire (la Ville de Pornic a une autre vision du coût du tertiaire). L'important est que les 16 100m² de terrain permettent de construire un bâtiment d'une surface de plancher d'environ 10 000m².

Concernant les aménagements publics, un élu se doit de faire participer un promoteur privé à l'effort de la commune en termes de voirie et réseaux, autour du terrain communal vendu. Des outils d'urbanisme existent pour cela : ZAC, PAE, PUP... (A l'évidence, sans suivre l'exemple de la ZAC des Portes Korriganes de l'ancienne municipalité dont le déficit, après audit, était estimé à 6,7 millions, preuve d'une gestion défaillante). Le coût des aménagements des espaces publics (voirie-réseaux-divers) selon les études d'urbanisme payées par la commune, pour le boulevard de la Libération et les Bôles de Goustan, est de 1 944 988 € **En négligeant cela, la charge de ce coût est portée par le contribuable.**

Hervé Hogommat

Le Pouliguen d'hier et de demain

Nous aimons partager les souvenirs et entendre nos amis, anciens Pouliguennais, témoins vivants d'un passé récent, nous raconter leur Pouliguen. Il y en a encore quelques-uns issus de vieilles familles locales, d'autres qui ont déménagé avant de revenir vers le Pouliguen de leur jeunesse, dans leur région d'origine. Ces gens très accueillants sont souvent contents de pouvoir parler du passé, des souvenirs d'enfance, et expriment en général leur nostalgie d'un Pouliguen tranquille, plein de commerces où la vie y était très animée par des fêtes : Fête des fleurs à la Pentecôte, fêtes religieuses et processions, fêtes nautiques et arrivée des estivants pour l'été. C'était alors une vie plus trépidante avec les baignades, la plage, ses concours et les caravanes publicitaires, Guignol dans le Bois, les soirées sur la promenade, la Potinière, les glaces du Napolitain, les boules du Japania, les petits chevaux du derby d'Epson, les jeux divers et le manège devant le petit bassin après avoir applaudi musiciens et saltimbanques.

Que reste-t-il aujourd'hui ? Une ville vidée de beaucoup de ses commerces où les jeunes s'ennuient ne pouvant même pas écouter un peu de musique en fin de soirée. Quant aux plus jeunes et à leurs parents, ils ont moins d'intérêt pour la promenade où il est difficile d'admirer le port et ses bateaux, la rambarde étant souvent inaccessible faute d'un ordonnancement plus harmonieux de ce site. Pour nous, anciens Pouliguennais les remèdes existent et passeront par une véritable rénovation de la promenade et du port qui redonneront un nouveau lustre à ces lieux emblématiques de notre cité. La promenade devra redevenir un lieu d'animation tout en favorisant une meilleure circulation des piétons, des familles, des jeunes et des badauds, bref, tout ce qui en a fait sa richesse.

Heureusement le Pouliguen vaut mieux que cela et pour combattre cette morosité, des associations, des habitants de tout horizon, ont créé Le Pouliguen Autrement (LPA). Ce groupe très actif, engagé pour les prochaines municipales, veut faire revivre le Pouliguen, dans le plus grand respect de son âme, de son histoire et de son identité. Retrouver la dynamique de la vie d'antan.

Pour réussir, LPA s'appuiera sur une évolution respectueuse du Pouliguen et de son environnement, en consultant régulièrement ses habitants. Cette réussite passera par plusieurs facteurs et obligations : redynamiser la vie des Pouliguennais toute l'année, avoir une vision d'ensemble et cohérente des politiques à mettre en œuvre, améliorer la qualité de vie en adoptant une gestion privée efficace conduite avec professionnalisme dans le souci de l'intérêt public et enfin œuvrer dans la plus grande transparence et en toute démocratie.

Alors avec LPA, nous espérons voir revivre LE POULIGUEN, autrement.

*André Sabard (75 ans) et René Longépé (85 ans)
Deux anciens, natifs pouliguennais.*

Un éclairage personnel

Ce que la démocratie a probablement de plus noble est qu'elle donne la parole aux citoyens en initiant un moment de questionnement, de débats et d'échanges. C'est en cela un magnifique instant mais aussi un redoutable instant lorsque les candidats, faute de mieux, décortiquent votre vie privée, la transforment ou l'inventent. Très attaché à protéger ma famille, mais également par pudeur et humilité, et considérant que ma vie personnelle intéresse peu, je ne m'exprime pas sur celle-ci qui est à l'égal de chacun, parsemée de joies et tristesses, de réussites et d'échecs. Pourtant, peut-être chaque femme ou homme qui sollicite les suffrages de ses concitoyens doit-il faire la démarche de leur donner les moyens d'apprécier la femme ou l'homme au-delà du projet politique de son équipe ?

Ma famille maternelle Jojot, ouvrière agricole, d'origine bourguignonne, est montée à Paris fin XIX^{ème} siècle pour y faire le commerce de vins de bourgogne, ouvrant des établissements. Mon arrière-grand-père, enthousiasmé par le cinéma, fit construire une première salle de cinéma et de music-hall à Noisy-le-Sec au début du XX^{ème}, y jouant ainsi Max Linder, puis deux autres... Mon grand-père, dans la continuité, fit construire une autre salle de 1300 places en 1937 à Paris, en lieu et place des usines de parfum Coty. Ma famille paternelle Samama, d'origine tuniso-italienne, naturalisée en 1870, était composée d'artisans et d'employés. De mon grand-père et de mon père, j'ai appris le courage, le sens du sacrifice, l'envie de servir et le sens du devoir, comme celui de défendre notre pays : tous deux ont reçu les honneurs militaires, décorés de la Croix de Guerre, le premier durant la guerre 14-18, le second durant la guerre d'Indochine en 1953. De manière bien plus modeste, je fus moi-même décoré de la médaille de la Défense Nationale durant mon service militaire.

Le sens de l'effort, du travail et d'une gestion rigoureuse, l'humilité m'ont été enseignés par mon père, autodidacte, entrepreneur privé qui est resté à la tête de son entreprise durant 38 ans, jusqu'à sa retraite. Ma mère, décoratrice d'intérieur, m'a enseigné le goût, l'empathie et la générosité.

Né le 29 juin 1968, dès mon plus jeune âge en juillet 1968, je n'ai cessé de venir au Pouliguen. Ce fut l'endroit de souvenirs merveilleux : les séances de guignol dans le bois, les courses poubelles, la corvette, les amis d'enfance (partis pour certains comme l'hôtel de leurs parents « Beau Rivage »)... Il y eut aussi les moins bons souvenirs comme la perte de proches.

Mariés en 2000 par M. le Maire Chotard, mon épouse et moi-même avons une vie contrainte professionnellement. Ayant deux jeunes enfants, notre seul regret fut et est qu'ils ne soient pas scolarisés au Pouliguen car ce n'est pas conciliable avec le poste de professeur-chercheur de droit et de Présidente de la Commission Mer à l'université de Nantes de mon épouse, ni avec mon activité professionnelle de chef de développement et de projets sur l'Arc Atlantique (de Vannes à Bordeaux) pour le compte d'un groupe. C'est ainsi que Le Pouliguen est devenu mon lieu de vie principale, retrouvant là, épouse, enfants et amis. Je paye mes impôts au Pouliguen. J'y suis conseiller municipal depuis 2008. Mes deux fils effectuent toutes leurs activités extra-scolaires au Pouliguen, exception faite du rugby à la Baule : volley, rugby, piano, tennis, ... De même que je participe depuis longtemps à un certain nombre d'associations de la commune, culturelles et sportives - ou à proximité comme éducateur de rugby.

Après des diplômes d'études supérieures (DEA de Droit public économique et DESS d'Urbanisme, Aménagement et Travaux publics à la Sorbonne), j'exerce dans la maîtrise d'ouvrage, dirigeant la conception et la réalisation d'équipements (pépinière d'entreprises, maison des associations) ou de logements.

J'espère que ces quelques lignes vous permettront de mieux me connaître. Bien sûr, je serais ravi de rencontrer chacun d'entre vous pour faire plus ample connaissance et je vais m'attacher à le faire durant cette campagne.

Norbert Samama (45 ans)

Vos réactions, vos idées, vos suggestions, vos interrogations...

Site internet : www.lepouliguenautrement.fr / Courriel : lepouliguenautrement@gmail.com